RAIFFEISEN

Fondation de prévoyance Raiffeisen

Raiffeisenplatz
9001 St. Gallen
IDE CHE-110.385.127
www.raiffeisen.ch
vorsorgen@raiffeisen.ch

Banque Raiffeisen

Personne à contacter:
vorsorgen@raiffeisen.ch

St. Gallen,

Demande de rachat dans le pilier 3a

Preneur de prévoyance:
Adresse:
Date de naissance:
Numéro AVS:

No de compte de prévoyance 3a

En vertu de l'art. 7b, al. 1 OPP3, je demande un rachat ultérieur sur le compte de prévoyance 3a susmentionné.

1. Montant du rachat demandé: CHF
2. Pour quelle ou quelles années de cotisation une lacune de cotisation doit-elle être comblée?

Année de cotisation	**Montant des versements déjà certifiés**	**Montant d'achat souhaité en CHF**

Veuillez cocher ce qui s'applique. Je confirme, (Pour un rachat dans le pilier 3a, la confirmation de tous les points est requise.)

☐ avoir versé la totalité de la cotisation maximale possible dans le pilier 3a durant l'année de cotisation en cours ou que je vais verser la totalité avant le 31 décembre.

☐ avoir perçu pendant les années de cotisation mentionnées au point 2 un revenu issu d'une activité lucrative soumis à l'AVS

☐ que pour les années de cotisation mentionnées au point 2, aucun rachat dans le pilier 3a n'a été effectué ces dernières années, même auprès d'une autre banque ou assurance.

☐ avoir rempli les points mentionnés ci-dessus de manière conforme à la vérité.

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance

Ce formulaire doit être complété à nouveau pour chaque rachat et n'est valable que pour le rachat demandé au point 1. Après vérification et calcul du potentiel de rachat, la Fondation de prévoyance Raiffeisen confirme par écrit la possibilité de rachat et remet un bulletin de versement pour le virement.

Merci de bien vouloir noter qu'il n'est pas possible de rattraper ultérieurement un potentiel de rachat non utilisé.